

J'espère que Sa Sainteté sera satisfaite de la manière dont nous avons répondu à ses désirs qui pour nous sont des ordres.

En retour, je supplie le Saint-Père de vouloir bien accorder et à moi et à toute la communauté la bénédiction apostolique.

Et croyez-moi avec reconnaissance et respect,

De Votre Excellence le très humble et très obéissant
serviteur,

(Signé) † FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI,
Abbé ordinaire de Saint-Paul.

Le révérendissimo Supérieur Général me pria, ajoute Mgr Marquis, de me rendre au monastère au jour fixé pour assister au partage de la Sainte relique qui est à Saint-Paul. Cette précieuse relique consiste en une partie d'un avant-bras, de huit pouces de longueur, contenant les deux os, la chair et la peau. Je pus obtenir un fragment de quatre pouces de longueur. Je fis aussitôt faire le reliquaire que l'on a sous les yeux ; on s'empressa d'y placer cette relique et d'y apposer le sceau du révérendissime Supérieur Général ; puis on fit de suite préparer, signer et sceller l'authentique document que voici :

(Traduction.)

FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI JACOBUSZI, de l'ordre de saint Benoît, congrégation du Mont Cassin, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique ABBÉE nullius de la Basilique Patriarchale de Saint-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de Saint-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui nous est un ordre) de Notre Très Saint-Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Très Auguste LÉO. XIII, Pape, et usant de la faculté qu'il nous a donnée, nous avons ordonné à notre Prieur de détacher du bras de sainte Anne, Mère de la Mère de Dieu, un fragment, enfermé dans un vase de métal recouvert de cristal, attaché avec un cordon de couleur rouge, et scellé à l'intérieur du sceau dont nous nous servons en pareil cas, nous le destinons, offrons et donnons à la basilique Mineure de Sainte Anne de Beaupré dans l'Archidiocèse de Québec. Notre intention est qu'il soit conservé avec un pieux respect et exposé à la vénération publique afin d'accroître la dévotion envers cette bonne Mère de la Très Sainte Mère de Dieu.

En foi de quoi avons-nous fait expédier ces présentes lettres,